

La lettre du maire

Janvier 2021

N°11

Crégy-lès-Meaux



Chères Crégyssaises, chers Crégyssois,

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021 !

Vœux de santé si précieuse, au cœur de notre actualité,
Vœux de réussite personnelle et professionnelle,
Vœux de bonheur simples et sincères pour vous et vos proches.

En cette nouvelle année, nous formulons tous nos espoirs de sortir de la crise sanitaire qui menace encore ; Il nous faut continuer à rester prudents en respectant les gestes barrières et en évitant les rassemblements. La vaccination a démarré sur notre territoire en direction des plus fragiles. Dès que possible, nous aurons tous accès à ce vaccin, protégeant collectivement la population.

La municipalité tient à remercier : les personnels communaux pour leur implication et leur sens du service public ; dans les écoles, ils veillent au maximum au confort des enfants et des enseignants – le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui apporte plus que jamais son aide - les bénévoles des associations qui s'adaptent aux contraintes des mesures sanitaires afin de garantir la continuité des activités sportives et culturelles.

Retrouvez-nous sur :

www.cregylesmeaux.fr

Crégy
-lès-
Meaux

Ne baissons pas les bras

Les élus plangent, dans chaque domaine, pour que tout fonctionne correctement malgré le contexte inédit, dans le respect de notre programme.

La rétrocession de la voirie du lotissement des Closeaux dans le domaine public sera actée prochainement. Les travaux de la future Maison des professionnels de santé avancent pour ouvrir ses portes courant avril. (...)

(suite de la première page)

Tous nos projets demandent à chacun de l'investissement et du temps (études, obtention de subventions, réalisations). Voici quelques pistes déjà en cours :

- Installation d'une vidéoprotection à l'étude
- Rénovation du centre-bourg (rues Roger-Salengro et Jean-Jaurès)
- Réaménagement du terrain de football en gazon synthétique
- Création d'un pumptrack (parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés pour VTT ou BMX)
- Programmation d'évènements culturels et fêtes diverses (si l'actualité le permet)

Nous ne cédon pas au pessimisme. Nous poursuivons le travail. Un jour viendra où la crise sera derrière nous. Nous serons alors prêts à nous retrouver autour d'activités nouvelles. Prenez soin de vous.

*Amicalement
Gérard Chomont*

Covid-19

La vaccination est en cours



La campagne de vaccination a débuté dans la salle du Colisée à Meaux, le 11 janvier, pour les personnels soignants, les pompiers ou les personnes à haut risque. Depuis lundi 18 janvier, la campagne s'étend aux personnes de plus 75 ans ainsi qu'aux victimes de maladies graves : insuffisances rénales chroniques sévères, cancer sous traitement, trisomie 21...

Prise de RDV obligatoire :
au 01 60 09 98 84

(du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30)

Centre de vaccination au Colisée de Meaux – 73 avenue Henri Dunant. Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Pour les personnes sans moyen de transport, la mairie met à disposition le mini-bus de la Ville. Il suffit de se faire connaître en appelant le service Accueil au 01 60 23 48 88. Le CCAS procédera à une inscription groupée auprès du Colisée.

Le coût de la Covid-19 pour la commune

Pour faire face à la crise sanitaire, la municipalité a été contrainte d'engager des dépenses conséquentes en 2020 :

- 40 000€ pour l'achat de masques et de gel hydroalcoolique pour la population et les services,
- 20 000€ pour le nettoyage et l'équipement des locaux (produits d'entretien, écrans de protection...)
- 11 000€ pour les surcoûts des marchés

publics (mesure d'hygiène pour la fourniture des repas, sur les chantiers...)

Soit un total de dépenses de l'ordre de 71 000€.

De plus, le surcoût du portage de repas pour le CCAS est de 2300€.

Par ailleurs, l'Etat a versé une aide financière d'un montant de 8652€ pour l'achat de masques.

EN BREF

5196

habitants

Le recensement de la population a été repoussé en 2022 par le gouvernement, pour des raisons de sécurité sanitaire. Mais l'INSEE a déclaré la commune de **Crégy à 5196 habitants au 1^{er} janvier 2021**. Cela nous permettra une vision budgétaire plus sereine.



Abonnez-vous à la newsletter

Les actualités publiées sur le site internet sont désormais envoyées par mail aux abonnés tous les jours.

Pour les recevoir, abonnez-vous sur le site de la ville www.cregylesmeaux.fr